



MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

**Séance extraordinaire du conseil
du mardi, 18 janvier 2022 à 19 h 30**

**À huis clos et en visioconférence en raison des
directives gouvernementales liées à la COVID-19**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 257-2022 visant à déterminer les taux de taxes pour l'année 2022
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 258-2022 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Très-Saint-Rédempteur
5. Transfert d'un montant de 2 394 \$ du surplus accumulé affecté « Élections » au poste affecté « Élections générales » 03-510-35-000
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme
Directrice générale et greffière-trésorière